

Offre promotionnelle : 

Lancement de l'offre promotionnelle :

Fin de l'offre promotionnelle :

Différences / avantages de l'offre promotionnelle :

Lien vers l'offre promotionnelle :

1. Nom de l'entreprise notifiée	JOIN EXPERIENCE	
1.1. Adresse	11, rue de Bitbourg L-1273 Luxembourg	
1.2. Helpdesk Joignable du lundi au vendredi de 08.00- 22.00 hrs le Samedi de 8.00-17.00 hrs	numéro téléphone	9009 à partir d'un mobile JOIN A partir d'un téléphone fixe (selon le tarif applicable de l'opérateur de l'appelant) : +352 2889 9009 / +352 671 009 009
	e-mail	Formulaire de contact à partir de <a href="http://www.joinexperience.com/contact-us">www.joinexperience.com/contact-us</a>
1.3. Service clientèle Joignable du lundi au vendredi de 09.00- 18.00 hrs	numéro téléphone	9009 à partir d'un mobile JOIN A partir d'un téléphone fixe (selon le tarif applicable de l'opérateur de l'appelant) : +352 2889 9009 / +352 671 009 009
	e-mail	Formulaire de contact à partir de <a href="http://www.joinexperience.com/contact-us">www.joinexperience.com/contact-us</a>
1.4. Service technique Joignable du lundi au vendredi de 09.00- 18.00 hrs	numéro téléphone	9009 à partir d'un mobile JOIN A partir d'un téléphone fixe (selon le tarif applicable de l'opérateur de l'appelant) : +352 2889 9009 / +352 671 009 009
	e-mail	Formulaire de contact à partir de <a href="http://www.joinexperience.com/contact-us">www.joinexperience.com/contact-us</a>
1.5. Service réclamation/médiation Joignable du lundi au vendredi de 08.00- 22.00 hrs le Samedi de 8.00-17.00 hrs	numéro téléphone	9009 à partir d'un mobile JOIN A partir d'un téléphone fixe (selon le tarif applicable de l'opérateur de l'appelant) : +352 2889 9009 / +352 671 009 009
	e-mail	Formulaire de contact à partir de <a href="http://www.joinexperience.com/contact-us">www.joinexperience.com/contact-us</a>
	adresse	11, rue de Bitbourg L-1273 Luxembourg
1.6. Service facturation Joignable du lundi au vendredi de 08.00- 22.00 hrs le Samedi de 8.00-17.00 hrs	numéro téléphone	9009 à partir d'un mobile JOIN A partir d'un téléphone fixe (selon le tarif applicable de l'opérateur de l'appelant) : +352 2889 9009 / +352 671 009 009
	e-mail	Formulaire de contact à partir de <a href="http://www.joinexperience.com/contact-us">www.joinexperience.com/contact-us</a>
1.7. Site Web	<a href="http://www.joinexperience.com">www.joinexperience.com</a>	

Dernière mise à jour le 01/06/2017, tarifs en vigueur à partir du 01/06/2017.

Tous les prix sont à indiquer en EURO TVA (17%) comprise

2. Nom de l'offre	FLAT 4G BELUX Liberate
3. Contrat	
3.1. Lien vers les conditions contractuelles (particulières/générales)	<a href="https://joinexperience.com/sites/default/files/JOIN-Conditions_Generales-LU.pdf">https://joinexperience.com/sites/default/files/JOIN-Conditions_Generales-LU.pdf</a>  <a href="https://joinexperience.com/fr-Lu/faq/category/201109449-documents-l%C3%A9gaux">https://joinexperience.com/fr-Lu/faq/category/201109449-documents-l%C3%A9gaux</a>

3.2. Description du service	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2000 min d'appels ou SMS au Belux, du Belux vers l'Europe et de l'Europe vers l'Europe</li> <li>- 4 GB partout en Europe (Belux inclus)</li> <li>- 500 MB au Belux et en Europe pour du Messaging (voir Documents Commerciaux)</li> <li>- Join OX BASIC TO GO inclus gratuitement pendant 3 mois + 10GB sur OX Drive et le nom de domaine « .eu » de votre choix inclus pendant 12 mois (ensuite, Join OX Cloud et les frais d'achat du nom de domaine sont facturés)</li> </ul> <p>En option il est possible d'ajouter un numéro belge sur la même carte SIM, numéro belge qui peut être porté ou nouveau numéro Join Belgique. Ce 2e numéro sera alloué par JOIN Experience Belgique SPRL. 10€ pour activer cette option et frais mensuel de 5€.</p>	
3.3. Valable à partir du	01/06/2017	
3.4. Durée minimale d'engagement	[mois]	24 mois sauf stipulation contraire
3.5. Délai contractuel de fourniture	[jours]	Dès la signature du Contrat sous condition résolutoire de la non-réception par JOIN Experience du dossier complet et signé du Client dans un délai de 2 jours ouvrables.
3.6. Délai commercial de fourniture	[jours]	Activation immédiate du service dès la signature du Contrat sauf en cas de contrainte technique ou externe
3.7. Délai contractuel de levée de dérangement	[heures]	Dans les meilleurs délais
3.8. Frais d'initialisation de l'offre	[€]	<p>Gratuit si engagement sur 24 mois</p> <p>10 € en cas d'engagement inférieur à 24 mois ou de résiliation anticipée du Contrat avant expiration de la durée initiale de 24 mois</p>
3.9. Rythme de facturation	[s/s]	<p>30/1: appels nationaux + appels sortants EU</p> <p>60/60 : appels à l'international (entrants et sortants)</p>
3.10. Définition heures pleines (peak hours)	N/A	
3.11. Définition heures creuses (off-peak hours)	N/A	
3.12. Option(s) de paiement		
<p><b>Extrait des Conditions Générales :</b></p> <p><b>15.2 Facturation</b></p> <p>Le Client reçoit une facture mensuelle sur papier ou format électronique selon le choix qu'il aura effectué à l'occasion de la Demande d'Abonnement ou en cours d'exécution du Contrat. La facture mentionne le délai dans lequel les sommes dues doivent être payées par le Client, et à défaut, celle-ci doit être payée dans les quinze (15) jours suivant son envoi. La première mensualité due est calculée au prorata à la date de conclusion du Contrat jusqu'à la date d'expiration du cycle de facturation indiquée au Client.</p>		

**15.3 Contestation**

Si le Client souhaite contester le montant facturé, il devra adresser, au plus tard dans les 2 mois suivant l'émission de la facture, une demande écrite au Service Client de JOIN Experience qui y répondra dans les meilleurs délais. La réclamation devra être précise et motivée. Cette procédure de réclamation ne dispense pas le Client de son obligation de paiement de la partie non contestée de la facture.

Le Client est averti qu'il est redevable de tous les frais et redevances liés à l'utilisation de la carte SIM, y compris lorsque la carte SIM a été utilisée par un tiers en violation du présent Contrat ou en cas de perte ou de vol de la carte, jusqu'à la date de désactivation effective des Services faisant suite à la déclaration effectuée par le Client auprès du Service Client, conformément à l'article 13.2.2.

**15.4 Mode de paiement**

En principe, les factures doivent être payées par prélèvement automatique. À défaut, des frais administratifs sont dus, conformément à la Liste des Tarifs et à l'article 6. Les paiements sont portables et s'effectuent au siège de JOIN Experience.

**15.5 Retard de paiement**

En cas de retard de paiement, JOIN Experience facturera au Client des intérêts de retard conformément à la législation et à la réglementation en vigueur et notamment, à la loi modifiée du 18 avril 2004 relative aux délais de paiement et intérêt de retard.

En outre, JOIN Experience se réserve le droit d'exiger la constitution d'une garantie.

En cas de retard ou défaut de paiement persistant, JOIN Experience pourra suspendre les services en application de la procédure décrite à l'article 17.1 ci-dessous.

**15.6 Recouvrement de créances**

En cas de retard ou d'incident de paiement, des frais administratifs relatifs au recouvrement de créances pourront être facturés au Client, conformément à la Liste des Frais Administratifs publiée notamment sur le site Internet [www.joinexperience.com](http://www.joinexperience.com). Le premier rappel est facturé six (6) Euros TTC.

**3.13. Résiliation du contrat****Extrait des Conditions Générales :****Article 17. Résiliation / Suspension****17.1 Résiliation ou suspension des Services par JOIN Experience**

Le Contrat peut être suspendu ou résilié par JOIN Experience après notification dans les conditions exposées ci-après en cas de :

- retard et/ou défaut de paiement,
- fraude avérée,
- utilisation des Services non conforme aux conditions fixées par le Contrat ou de la législation ou réglementation en vigueur (*cf. notamment article 13.2*),
- et toute inexécution totale ou partielle des obligations du Contrat,
- faillite, gestion contrôlée, décision de liquidation ou dissolution du Client, procédure de sursis de paiement, concordat préventif ou d'une procédure de droit national ou étranger de nature ou à effets équivalents ou similaires.

Avant toute suspension ou résiliation des Services, JOIN Experience s'oblige, sauf quand cela est impossible pour des raisons impératives de sécurité, à avertir le Client du motif de suspension ou de résiliation du Contrat par écrit, en lui permettant de remédier à la situation dans un délai qui ne pourra être supérieur à cinq (5) jours calendrier à compter de la réception de la notification. S'il n'est pas remédié aux manquements constatés dans le délai requis, JOIN Experience pourra résilier le Contrat moyennant le respect d'un préavis de quinze (15) jours calendrier. JOIN Experience pourra selon les cas, instaurer la fourniture d'un Service réduit permettant au Client de recevoir les appels entrants non payants et d'appeler les services d'urgence.

**17.2 Résiliation du Contrat par le Client****17.2.1 Résiliation sans motif**

Le Contrat peut être résilié sans motif légitime avant la fin de la durée minimale d'engagement moyennant le paiement d'une indemnité de dédit (cfr. point 3.14 ci-dessous pour les détails).

**17.2.2 Résiliation en cas de modification du Contrat**

<p>En cas de modification unilatérale du Contrat décidée par JOIN Experience (à l'exception des cas mentionnés à l'article 16.1 alinéa 2 et en cas de hausse des prix liés à l'augmentation de l'indice des prix à la consommation), le Client peut résilier le Contrat, sans pénalité, au plus tard un (1) mois après la notification de la modification. Le Contrat sera réputé résilié à compter de l'entrée en vigueur de la modification. A défaut de résiliation dans le délai susmentionné, le Contrat modifié sera dès lors applicable de plein droit et substituera au présent Contrat.</p>		
<p><b>17.2.3 Résiliation pour motif légitime</b></p> <p>En cas de motif légitime, le Client peut solliciter la résiliation anticipée de son Contrat, sous réserve d'appuyer cette demande de pièces justificatives envoyées par lettre recommandée avec accusé de réception.</p> <p>Est considéré notamment comme un motif légitime :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● le déménagement à l'étranger pour une longue durée,</li> <li>● la maladie ou le handicap rendant impossible l'utilisation des Services,</li> <li>● la force majeure au sens retenu par la jurisprudence,</li> <li>● le décès du Client,</li> <li>● la situation de surendettement du Client au sens de la législation et réglementation en vigueur,</li> <li>● la procédure de faillite ou de liquidation judiciaire du Client,</li> <li>● le déménagement dans une zone où les Services ne sont pas accessibles.</li> </ul> <p>La résiliation sera effective à compter de la date de réception des pièces justificatives.</p>		
<p><b>17.2.4 Effets</b></p> <p>Le Client devra payer les redevances d'abonnement mensuelles et/ou les Communications passées jusqu'à la date de résiliation effective du Contrat, étant précisé que tout mois commencé est dû.</p>		
<p>3.14. Frais dus au moment de la résiliation du contrat, y compris le recouvrement des coûts liés aux équipements terminaux</p>		
<p>En cas de résiliation du Contrat sans motif légitime avant la fin de la durée minimale d'engagement, le Client est redevable d'une indemnité de dédit calculée de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- si la résiliation intervient avant le 12<sup>ème</sup> mois : la totalité des redevances mensuelles à échoir jusqu'à la fin du 12<sup>ème</sup> mois inclus sont dues en totalité et le Client doit payer en sus 60% du montant dû pour chaque facture à échoir à compter du 13<sup>ème</sup> mois jusqu'à la fin de la durée minimale d'engagement.</li> <li>- si la résiliation intervient après le 12<sup>ème</sup> mois : le Client doit payer 60% du montant dû pour chaque facture à échoir à compter du 13<sup>ème</sup> mois jusqu'à la fin de la durée minimale d'engagement.</li> </ul> <p>Si le Client a bénéficié d'un avantage sous condition de s'engager pour une durée minimale, il devra, en cas de résiliation anticipée du Contrat, rembourser l'avantage indûment perçu, sauf disposition contraire.</p> <p>A défaut de résiliation 1 mois avant l'expiration de la durée minimale d'engagement, le Contrat est prolongé tacitement pour une durée indéterminée. Le Client a le droit de résilier le Contrat pendant la durée indéterminée, sous réserve de respecter un préavis d'un mois.</p> <p>En cas d'achat d'un produit avec échelonnement des paiements, le Client devra en outre, s'acquitter du montant restant dû tel qu'indiqué dans le Tableau d'Amortissement</p>		
<p>3.15. Frais liés à la portabilité des numéros et autres identifiants</p>		
<p>Aucun. Fait partie des frais d'initialisation de l'offre</p>		
<p>3.16. Accès aux services VoIP garantie via GPRS (décrire)</p>		
<p>N/A</p>		
<p>3.17. Option(s) (à énumérer et décrire)</p>		
<p>N/A</p>		
<p><b>4. Coûts du service</b></p>		
4.1.	Abonnement mensuel	[€] 25€
4.2.	Carte prépayée	[€] Non applicable
4.3.	Possibilité de rechargement	[€] Non applicable
4.4.	Consommation minimale mensuelle/annuelle	[€] Non applicable
4.5.	Consommation mensuelle incluse	[€] - 2000 min d'appels ou SMS au Be-lux, du Belux vers l'Europe et de l'Europe vers l'Europe - 4 GB partout en Europe (Belux inclus)

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- 500 MB au Belux et en Europe pour du Messaging (voir Documents Commerciaux)</li> <li>- Join OX BASIC TO GO inclus gratuitement pendant 3 mois + 10GB sur OX Drive et le nom de domaine «.eu» de votre choix inclus pendant 12 mois (ensuite, Join OX Cloud et les frais d'achat du nom de domaine sont facturés)</li> </ul> <p>En option il est possible d'ajouter un numéro belge sur la même carte SIM, numéro belge qui peut être porté ou nouveau numéro Join Belgique. Ce 2e numéro sera alloué par JOIN Experience Belgique SPRL. 10€ pour activer cette option et frais mensuel de 5€.</p>
4.6.	Consultation de la messagerie vocale	[€] 0,09€/min.
4.7.	Facture par email (Réduction)	[€] gratuit
4.8.	Facture détaillée par numéro envoyée par email (Réduction)	[€] gratuit
4.9.	Facture en ligne (web billing)	[€] gratuit
4.10.	Fonction d'appel en conférence	[€] gratuit
4.11.	Accès aux services WAP de l'opérateur	[€] gratuit
4.12.	Carte SIM supplémentaire	[€] N/A
4.13.	Blocage de la carte SIM	[€] gratuit
4.14.	Blocage / Déblocage de certains types de communications	[€] Non applicable dans ce contexte
4.15.	1 numéro de groupe et 1 numéro secondaire	[€] Non applicable dans ce contexte
4.16.	2 mêmes numéros	[€] Non applicable dans ce contexte
4.17.	Changement de carte SIM	[€] 10 €
4.18.	Changement de numéro de téléphone mobile	[€] 10 €
4.19.	Changement du titulaire d'un raccordement	[€] gratuit
4.20.	Choix de son numéro de téléphone	[€] Silver 0 € / Gold 25 € / Platinum 125 €
4.21.	Demande de code PUK/PIN	[€] gratuit
4.22.	Déblocage du SIMLOCK du téléphone mobile	[€] Non applicable dans ce contexte
4.23.	Activation / désactivation de la déviation des appels	[€] gratuit
4.24.	Messagerie vocale	[€] gratuit
4.25.	Désactivation de la messagerie vocale	[€] gratuit
4.26.	Changement d'adresse de facturation	[€] gratuit
4.27.	Changement de numéro de téléphone (prix par numéro)	[€] Silver 0 € / Gold 25 € / Platinum 125 €
4.28.	Inscription dans l'annuaire	[€] gratuit
4.29.	Envoi d'un mail via un SMS	[€] Non applicable dans ce contexte
4.30.	Option(s)	
N/A		
<b>5. Coûts communications nationales hors options (Pour le forfait BELUX, les communications nationales comprennent le Luxembourg ET la Belgique)</b>		
<b>5.1. Appels nationaux vers les numéros mobiles (peak/off-peak) [€/min]</b>		
5.1.1.	On-net-call	0,09 € / min

5.1.2. Off-net call		0,09 € / min	
<b>5.2. Appels nationaux vers les numéros fixes (peak/off-peak) [€/min]</b>			
5.2.1. On-net-call		0,09 € / min	
5.2.2. Off-net call		0,09 € / min	
<b>5.3. Appels nationaux vers les numéros VoIP1 (peak/off-peak) [€/min]</b>			
5.3.1. On-net-call		0,09 € / min	
5.3.2. Off-net call		0,09 € / min	
<b>5.4. Appels vidéo vers les numéros mobiles (peak/off-peak) [€/min]</b>			
5.4.1. On-net-call		N/A	
5.4.2. Off-net call		N/A	
<b>5.5. Consultation de sa messagerie vocale (peak/off-peak) [€/min]</b>			
5.5.1. On-net-call		0,09 € / min	
5.5.2. Off-net call		0,09 € / min	
<b>5.6. Option(s) communications nationales</b>			
N/A			
<b>5.7. SMS (Service de messagerie)</b>			
5.7.1. Réception SMS	[€/SMS]	Gratuit	
5.7.2. Envoi vers le même réseau mobile	[€/SMS]	0,0695 €	
5.7.3. Envoi vers les autres réseaux mobiles nationaux	[€/SMS]	0,0695 €	
5.7.4. Option(s) SMS national			
N/A			
<b>5.8. MMS (Service de messagerie multimédia)</b>			
5.8.1. Réception MMS	[€/MMS]	Gratuit	
5.8.2. Envoi MMS vers le même réseau mobile	[€/MMS]	0,25 €	
5.8.3. Envoi MMS vers les autres réseaux mobiles nationaux	[€/MMS]	0,25 €	
<b>5.9. Option(s) MMS national</b>			
N/A			
<b>6. Coûts communications nationales hors options</b>			
6.1. Connexion data mobile national	[€/MB]	0,05€/MB	
6.2. Option(s) connexion data mobile national			
N/A			
<b>7. Coûts communications nationales vers internationales</b>			
<b>7.1. Pays frontaliers</b>			
7.1.1. Appels vers un numéro fixe (peak/off-peak)	[€/min]	0,09€/min	
7.1.2. Appels vers un numéro mobile (peak/off-peak)	[€/min]	0,09€/min	
7.1.3. Envoi SMS	[€/SMS]	0,0695€/SMS	
7.1.4. Envoi MMS	[€/MMS]	0,25€/MMS	
<b>7.2. Zone 1</b>			
7.2.1. Appels vers un numéro fixe (peak/off-peak)	[€/min]	0,09€/min	
7.2.2. Appels vers un numéro mobile (peak/off-peak)	[€/min]	0,09€/min	
7.2.3. Envoi SMS	[€/SMS]	0,0695€/SMS	
7.2.4. Envoi MMS	[€/MMS]	0,25€	
<b>7.3. Zone 2</b>			
7.3.1. Appels vers un numéro fixe (peak/off-peak)	[€/min]	0,45€/min	
7.3.2. Appels vers un numéro mobile (peak/off-peak)	[€/min]	0,45€/min	
7.3.3. Envoi SMS	[€/SMS]	0,37€/SMS	
7.3.4. Envoi MMS	[€/MMS]	0,25€/MMS	
<b>7.4. Zone 3</b>			
7.4.1. Appels vers un numéro fixe (peak/off-peak)	[€/min]	0,99€/min	
7.4.2. Appels vers un numéro mobile (peak/off-peak)	[€/min]	0,99€/min	

<sup>1</sup> Les numéros de la plage '20', voir la décision 04/79/ILR du 21 octobre 2004.

7.4.3. Envoi SMS	[€/SMS]	0,37€/SMS					
7.4.4. Envoi MMS	[€/MMS]	0,25€/MMS					
<b>7.5. Zone 4</b>							
7.5.1. Appels vers un numéro fixe (peak/off-peak)	[€/min]	0,99€/min					
7.5.2. Appels vers un numéro mobile (peak/off-peak)	[€/min]	0,99€/min					
7.5.3. Envoi SMS	[€/SMS]	0,37€/SMS					
7.5.4. Envoi MMS	[€/MMS]	0,25€/MMS					
<b>7.6. Zone 5</b>							
7.6.1. Satellites	[€/min]	6€/min					
7.6.2. Envoi SMS	[€/SMS]	0,37€/SMS					
7.6.3. Envoi MMS	[€/MMS]	N/A					
<b>7.7. Option(s) appels internationaux</b>							
7.7.1. Appels en Europe							
N/A							
7.7.2. Appels entrants en Europe							
N/A							
<b>7.8. Option(s) envoi SMS</b>							
N/A							
<b>7.9. Option(s) envoi MMS nationales vers internationales</b>							
N/A							
<b>8. Communications émises à l'étranger (Roaming)</b>		[€/min]					
	Appels vers les zones internationales (€/min)					Appel reçus*	
Vous êtes en zones roaming	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	Zone 5	Premium depuis zone hors BELUX	
	0,09€	0,45€	0,99€	0,99€	6€	2,30€ vers un premium BELUX 4,60€ vers un premium Z1 hors BELUX	
Zone 1	1,99€	1,99€	1,99€	2,99€	6€	4,60€	0,99€
Zone 2	1,99€	1,99€	1,99€	2,99€	6€	4,60€	1,20€
Zone 3	2,99€	2,99€	2,99€	2,99€	6€	4,60€	2,40€
Zone 4	6€	6€	6€	6€	6€	N/A	N/A
Zone satellites							
* Certains opérateurs en dehors de la zone régulée UE/EFTA facturent une surcharge pour les appels reçus en roaming qui peut varier en fonction du taux de change du mois. La surcharge facturée sera calculée selon la date de facturation. Veuillez contacter le service client pour avoir les coûts estimés de la surcharge qui sera appliquée.							
<b>9. SMS et MMS envoyés depuis l'étranger [€/SMS ; €/MMS]</b>							
Envoyer vers les zones	des SMS				des MMS		
Depuis la zone 1 vers zone 1	0,0695€				0,25€		
Depuis la zone 1 vers zones 2,4	0,37€				0,25 (jusqu'à 200 kb), puis 0,25 € chaque 100 kb supplémentaires		
Depuis les zones 2 et 3 vers zones 1 à 4	0,37€				0,795 (jusqu'à 100 kb), puis 0,795 € les 100 kb supplémentaires		
Depuis la zone 4 vers zones 1 à 4	0,72€				1,69 (jusqu'à 100 kb), puis 1,69€ les 100 kb supplémentaires		
<b>9.1. Option(s) SMS envoyés depuis l'étranger</b>							
N/A							
<b>9.2. Option(s) MMS envoyés depuis l'étranger</b>							
N/A							
<b>10. Connexion data mobile depuis l'étranger</b>							
De la zone 1		[€/MB]		0,05€/MB			

De la zone 2	[€/MB]	3,60€/MB
De la zone 3	[€/MB]	7,95€/MB
De la zone 4	[€/MB]	12,5€/MB
<b>10.1. Option(s) connexion data mobile depuis l'étranger</b>		
N/A		
<b>Zone 1 (Europe &amp; Efta)</b>		
<p>Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Liechtenstein, Islande et Norvège.</p> <p>La Suisse, Jersey et Guernesey sont en Zone 1 avec application d'une surcharge à hauteur de 0,0585/min ou 0,0585/MB et 0,0234/SMS.</p>		
<b>Zone 2</b>		
<p>Afrique du Sud, Australie, Canada, Chine, Egypte, Etats-Unis, Hong-Kong Israël, Japon, Monaco, Monténégro, Nouvelle-Zélande, Serbie, Singapour, Sri Lanka, Taiwan, Turquie, Russie, Ukraine</p>		
<b>Zone 3</b>		
<p>Arménie, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Géorgie, Grenade, Îles Vierges britanniques, îles Féroé, île de Man, Inde, Indonésie, Kenya, Macédoine, Maroc, Mexique, Moldavie, République Dominicaine, Tunisie</p>		
<b>Zone 4</b>		
<p>Afghanistan, Albanie, Algérie, Andorre, Angola, Anguilla, Antigua et Barbuda, Antilles Néerlandaises, Arabie Saoudite, Argentine, Aruba, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belize, Bénin, Bermudes, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Brunei, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Cap Vert, Chili, Colombie, Comores, Congo (République Démocratique), Congo-Brazzaville, Corée du Nord, Corée du Sud, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Dominique, El Salvador, Emirats Arabes Unis, Equateur, Erythrée, Ethiopie, Falkland (Iles), Gabon, Gambie, Ghana, Grenade, Groenland, Guam, Guatemala, Guinée, Guinée Equatoriale, Guyana, Haïti, Honduras, Cayman (Iles), Cook (Iles), Fiji (Iles), Mariana (Iles), Marshall (Iles), Mauritius (Iles), Nauru (Iles), Niue (Iles), Norfolk (Iles), Palau (Iles), Solomon (Iles), Turkey and Caicos (Iles), U.S. Virgin (Iles), British Virgin (Iles), Irak, Iran, Jamaïque, Jordanie, Kazakhstan, Kirgыз (Rep.), Kiribati, Koweït, Laos, Liban, Lesotho, Liberia, Libye, Macao, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Mauritanie, Micronésie, Mongolie, Montserrat, Mozambique, Myanmar (Birmanie), Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigeria, Nouvelle Calédonie, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Palestine, Panama, Papouasie-Nouvelle Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Polynésie Française, Porto Rico, Qatar, République d'Afrique Centrale, République Dominicaine, Rwanda, Saint Kitts et Nevis, Saint Pierre and Miquelon, Saint Vincent et Grenadines, Saint Hélène, Sainte Lucia, Samoa, American Samoa, Sao Tome et Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan (République), Sud-Soudan, Surinam, Swaziland, Syrie, Tadjikistan, Tanzanie, Tchad, Thaïlande, Thuraya, Timor Leste, Togo, Tokelau, Tonga, Trinité et Tobago, Turkménistan, Tuvalu, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Vietnam, Wallis and Futuna, Yémen, Zambie, Zimbabwe</p>		
<b>11. Frais supplémentaires</b>		
11.1. Duplicata du contrat	[€]	Gratuit
11.2. Duplicata de la facture de base	[€]	Gratuit
11.3. Duplicata de la facture détaillée	[€]	Gratuit
<b>12. Divers</b>		
Caractéristiques techniques principales [par principal il faut comprendre celles qui sont indispensables pour mettre en service « soi-même » (donc par le consommateur lui-même à son domicile) le service et/ou réseau concerné par ce consommateur]	N/A	
<b>13. Options</b>		
N/A		